



## Communiqué de presse

### Comité de suivi de la Charte sociale de Paris 2024

*Jeudi 24 mars*

**Tony Estanguet pour Paris 2024 et Nicolas Ferrand pour la SOLIDEO ont rencontré les premiers dirigeants des organisations syndicales et patronales pour faire un point d'étape sur les engagements économiques et sociaux contenus dans la Charte Sociale Paris2024.**

La Charte sociale de Paris 2024, signée en 2018 par Paris 2024, la SOLIDEO et l'ensemble des partenaires sociaux, fixe 16 engagements (En pièce-jointe du communiqué) pour faire des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 un événement exemplaire en matière économique et sociale (accès de toutes les entreprises aux marchés, insertion durable dans l'emploi, formation, promotion du sport en entreprise, sécurité sur les chantiers, ...).



Crédit : Paris 2024 - Philippe Millereau



La charte sociale, symbole de la méthode collaborative et innovante de Paris 2024, illustre la volonté de faire des Jeux un grand projet collectif et un laboratoire de l'innovation sociale et économique.

Depuis la candidature, la mobilisation des partenaires sociaux permet d'être au plus près des réalités et des besoins des entreprises et des salariés.

Outre le comité de suivi de la Charte Sociale qui s'est réuni plus d'une trentaine de fois depuis 2018, les partenaires sociaux siègent aux Conseils d'Administration de Paris 2024 et de la SOLIDEO et s'engagent sur tous les sujets structurants pour l'ambition économique et sociale des Jeux : Charte des achats responsables, Académie Paris 2024, Stratégie des bénévoles...

Cette réunion a été l'occasion pour l'ensemble des signataires de la charte :

- rappeler le sens de l'engagement des organisations patronales et syndicales ainsi que leurs attentes prioritaires :
  - o Qualité et insertion durable dans l'emploi,
  - o Sécurité sur les chantiers,
  - o Accès des TPE et PME aux opportunités économiques,
  - o Promotion du sport en entreprise,
  - o Structuration de la filière économique du sport.
- donner une importance encore plus forte à cette collaboration innovante et novatrice.
- acter la nécessité d'accélérer la dynamique de mise en œuvre et de respect des engagements.
- maintenir l'ambition d'exemplarité et de responsabilité des JOP notamment en matière d'emploi durable.
- insister sur la nécessité pour le Comité d'être au plus près des chantiers notamment par les permanences sur les bases vie.
- dresser un premier bilan des opportunités et retombées économiques

Enfin, les participants ont convenu de pouvoir se rencontrer pour un nouveau point d'étape dans un an.

**Pour Dominique Carlac'h** (co-présidente du Comité de la Charte Sociale) « *cette réunion est la démonstration de l'innovation que représente la charte sociale. C'est une première dans l'histoire des Jeux ; c'est un honneur pour les organisations patronales et syndicales mais c'est aussi une grande responsabilité.* »

**Pour Bernard Thibault** (co-président du Comité de la Charte Sociale) « *Nous avons pu réaffirmer l'engagement de tous les signataires et dresser un bilan en sincérité. Nous partageons tous l'importance que revêt la participation des partenaires sociaux à la réussite des JOP de Paris2024. Mais la nouvelle phase qui s'ouvre désormais nous conduit à redoubler d'efforts pour s'assurer du respect des engagements et à adapter nos méthodes de travail.* »



**Pour Tony Estanguet** (Président de Paris2024) « Les Jeux sont un tremplin pour faire bouger les lignes dans l'économie et la société notamment grâce au travail que nous menons depuis trois ans avec les partenaires sociaux. Nous voyons déjà de premiers résultats : sur 20% des marchés attribués, 60% de nos prestataires sont des TPE-PME, plus de 80% sont des entreprises Françaises. Les entreprises Françaises et les services publics se saisissent des Jeux comme une opportunité pour progresser sur l'insertion des personnes éloignées de l'emploi, l'économie responsable pour embarquer les TPE-PME et ESS, la transition environnementale... Nous sommes à 855 jours de la cérémonie d'ouverture, nous sommes entrés dans un nouveau cycle avec une activité de plus en plus tournée vers l'opérationnel. L'échange que nous avons eu aujourd'hui avec les partenaires sociaux nous permet de donner une importance encore plus forte à la Charte sociale et son rôle d'accompagnement dans les grandes étapes à venir. C'est une méthode inédite, un véritable laboratoire social qui peut inspirer l'organisation des événements sportifs, et plus globalement, de tous les grands projets collectifs ».

**Pour Nicolas Ferrand** (DG de la SOLIDEO) « 1058 personnes qui grâce aux ouvrages olympiques auront eu accès, durant la 1ère année de travaux, à un emploi est une grande fierté pour nous. 1100 TPE/PME/ESS dans 78 départements, c'est toute la France qui construit les Jeux. Sur la qualité de vie des chantiers, il y a une charte spécifique pour augmenter la prévention et d'ailleurs un compagnon dans Le Parisien du 17 février 2022 témoignait : « J'ai travaillé dix ans à Paris et, pour une fois, je me sens en sécurité. C'est le premier chantier de ma vie où ça se passe aussi bien », ça se passe bien et nous devons maintenir cette ambition dans la dernière ligne droite, quand il y aura 11000 compagnons sur les chantiers. »

### Contacts presse :

- Paris 2024, Anne-Solène Roudel, [asroudel@paris2024.org](mailto:asroudel@paris2024.org)
- SOLIDEO, Marion Le Paul, [m.lepaul@ouvrages-olympiques.fr](mailto:m.lepaul@ouvrages-olympiques.fr)

#### Partenaires Mondiaux



#### Partenaires Premium



#### Partenaires Officiels



#### Supporteurs Officiels